AMUSEMENTS.

GRANDE FETE CHAMPETRE
—DONNÉE PAR—
L'ORPHEON FRANÇAIS,
Le Dimanche, 25 avril 1897.
AU SOUTHERN PARK,
(Ancien Magnolia Garden).
PRIX DU BILLET, - 50 cents.
Les Dames seront admises par Invitations.
Pour les Invitations de Dames, s'adresser aux membres de l'Orphéon.
4 avril—4 11 18 25

FESTIVAL ANNUEL !
PARC DE VILLE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 2 MAI 1897.
Une exhibition nouvelle sur le lac.
Grande exhibition de feu d'artifice.
4 avril—1 f

GRAND CONCERT
—Pour le Bénéfice de la—
Young Men's Christian Association
—PAR LE—
... WEHRMANN TRIO...
Avec le Concours d'Artistes Locaux,
Y. M. C. H. HALL,
313 rue St-Charles, près Julie
Mardi soir, 6 Avril 1897, à 8 heures.
Admission, 50 sous.
28 mar—28—av 4 5 6

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Bons chevaux de famille et mulets, s'adresser: 624 St-Philip.
4 av—7f

A VENDRE—Un Dictionnaire Larousse (nouvelle édition—17 volumes)—absolument neuf et n'ayant jamais servi. S'adresser à G. Leck Box 511. 31 mars—

DEMANDES D'EMPLOIS.

UN bon ouvrier boulanger désire trouver travail. S'adresser, Duffart, 519 rue Dumaine.
31 mars—1 sem

DEMANDES.

DEMANDE—Un associé électricien et machiniste, avoir petit capital, pour affaire payante. S'adresser A. E., à l'Abeille.
4 avril—1f

UNE bonne domestique pour faire le ménage et la salle à manger. S'adresser immédiatement au No 820 Esplanade.
25 mars—1f

A LOUER.

A LOUER—Résidence à deux étages, No 326 rue Red Bagatelle, près Poydras, ayant quatre chambres dans l'entière bâtisse à deux étages, cour pavé, deux grandes citernes, etc; possession immédiate et loyer modéré à un bon locataire. S'adresser à S. Blanini, No 203 rue Royale, bâtisse Solari, de 3 à 4 heures de l'après midi, ou au No 1731 rue Dumaine, de 7 à 11 heures A. M. av 4—1f

A LOUER—Moitié, nouveau cottage No 1555 rue N. Galvez, 4 chambres, cabinet et buanderie de place. Loyer payé Schlinger. 4 avril—4

A LOUER—Une maison à deux étages, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser au No 820 Esplanade.
25 mars—1f

GUIDE COMMERCIAL.

BRASSERIES.

Wagner, Serrurier, rue Ste-Anne, 73.

MERCERIE.

Mme M. Lasserre, 835 rue Toulouse.

OPTICIENS.

E. & I. Claudel, No 810 Canal.

VINS ET LIQUEURS.

Martin Frères, vins et liqueurs, 539 Royale.

PHARMACIES.

Pharmacie Béret—St-Claude et Champs Elysées
Prescriptions préparées avec soin — Pan Friesnel, gérant.

J. A. Mailhes, St-Louis et Royale.

Hôtel Mandeville.

Sur le rivage.
G. A. BUISSON & EUG. HOULNE.
Commodités sans égales pour les familles, à la semaine ou au mois.
Départ d'excursion une spécialité. Chambres à bain contiguës à l'Hôtel, Bains, Pêcherie.
Chasse dans les Pinières.
Mandeville, Louisiane.
29 mars—4m mer F

AVIS.

Le Royal Insurance Company de Liverpool, Messieurs BARRER & CASTLEMAN, Gérants, Louisville, Ky, a nommé Messieurs DENEGRE, CUMMINGS & CO. L'TD, No 827 rue Gravier, SEULS AGENTS de la Compagnie à la Nouvelle-Orléans, et ils sont les seuls autorisés à traiter des affaires pour la Compagnie à la Nouvelle-Orléans.
Toutes Compagnies et Agents, qui ont placé des affaires dans le ROYAL, voudront bien en aviser MM. DENEGRE, CUMMINGS & CO L'TD, afin qu'on ne conte pas à leurs expirations.
Toutes réclamations seront payées à la Nouvelle-Orléans, comptant au règlement et sans escompte.
J. B. HEREFORD,
Agent Spécial et Ajusteur,
No 827 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lné.
25 mars—1m—jeu dim mar

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition Universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à
The Franco-American Tourist Co,
126 W. 25th St., New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires. Agent à la Nouvelle-Orléans, M. Emile Serres, 617 Chartres St.
6 mars—

Nouvelle-Orléans, le 1er avril 1897
A partir de cette date nous offrons aux consommateurs: Eaux minérales assorties à 20 sous la douzaine. Eau de seltz en syphon à 50 sous la douzaine. Eau de soda en fontaine au seiler de 10 gallons à 75 sous par fontaine. Toutes bouteilles, syphons et fontaines doivent être rendus sous huit jours. Crescent City Seltz and Mineral Waters Co., ancien Nos 270, 272, et 274 rue Royale, Nouvelle-Orléans, Lne.
1er avril—4f

Bureau de la New Orleans Butchers' Belief & Tallow Co., Limited 635 rue Booth Peters.—Nouvelle-Orléans, 30 mars 1897. —Conformément à l'Article VII de la Charte une réunion générale des actionnaires de cette compagnie sera tenue au susdit bureau le JEUDI, 8 avril 1897, entre 1 heure 30 et 3 heures P. M., dans le but de voter sur un amendement à l'Article VI de la Charte.
A. B. LAGOSTA,
31 mars—4 date Secrétaire.

AVIS.

Magasin du Bon Marché
313 Rue Royale
F. ADRIEN BRUNET.
Horloger, Bijoutier, Joaillier
J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.
Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.
La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.
Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.
14dec96—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

MARS 1897.
Liste de publication.

Abel, Jean Marie	Ganthier, Joseph
Barrère, François	Labarthe, Pascal
Beaume, Sylvain Zacharie	Lalanne-Dasque, Paul Justin
Bérard, Louis Eugène	Lentelalet, Jean
Bonnecarrere, Antoine	Lubet, Jean Marie
Baptiste Guillaume	Magna, Agnello
Bourdet, Jean Pierre	Mayenx, Maximo
Cabes, Baptiste	Pardou, Jean Baptiste
Calvet, Louis	Poumateau, Jean Marie
Castet, Jean Marie Albert	Porte, Joseph
Casmbiolh, P.	Pucheux-Lapdigué, Paul
Candelier, Adolphe (famille	Ravier-Bollard, Julien Marie
Chaize, Antoine	Saint-Hillier, Alfred Frédéric
Dautin, Paul Théodore	Sibon, Eugène
Dubost, Dominique	Tourx, Claude Augustin
Dupont, Théophile	Tin Hippolyte
Esquerré, Ferdinand	Tourxas, Dominique
Eude, Fernand Frédéric	Vigaïé, Gustave
Fitte, Jean Baptiste,	

Tout Français établi dans ce pays ayant l'âge de 19 ans qui se trouve dans une situation irrégulière au point de vue militaire est prévenu, sous certaines conditions, à régulariser cette situation.
A cet effet, il devra se présenter au Consulat de France, 343 North Rampart street, avant le 1er juin 1897.
Signé: (G. B. D'ANGLADE,
Consul.

A. ROY, Agent
—DU—
DIEBOLD SAFE & LOCK CO.,
719 RUE COMMUNE.
Coffre-forte déménagés, échangés et réparés.
22 nov—dim—1 an

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Allen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,830—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Lovin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
4 avril—4 8 13 Greffier.

Succession de Georges Alfred Webre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,883—Division C—A l'endu que Elizabeth Webre a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Georges Alfred Webre, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
26 mars—26 30 - avril 4 Greffier.

Succession de Marie Congot, femme de Germain Barthe, veuve de Philippe Sabatier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Nos 49,919—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Philippe Sabatier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
26 mars—26 30—4 avril Greffier.

Succession de Mary H. Meisinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 50,031—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Walter W. Carr, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
26 mars—26 30—4 avril Greffier.

Succession de Agnes J. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos et 39,849—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George W. Moore et George W. Byrne, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
31 mars—31—avr 4 9 Greffier.

Succession de Joseph Fabacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,941—Division B—Attendu que Antoinette Thormann, femme de Charles W. Thormann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Fabacher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
31 mars—31—avril 4 9 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

E. B. Schneider versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 48,856—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Mayodin, Sheriff civil pour la paroisse d'Orléans, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
4 avril—4 8 13 Greffier

AVIS IMPORTANT.

Le soussigné étant obligé de s'absenter de la ville pour la saison d'été, avertit ses nombreux clients que pour les billets de passage pour l'Europe, ils seront obligés de s'adresser à M. E. Prévost Agt. Général, 45 rue Baronne, ou à J. A. Buisson, A. G. Mandeville, La.
28 mars dim—1m J. B. BUISSON, Agt.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONONR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
PROPRIETE COTTAGE
—ET—
SITES POUR BATIR
—DANS LE—
TROISIEME DISTRICT.
—SUR—
L'avenue Caffin, les rues Flood, Morales et Urquhart. A l'Encan.
Succession de Vve G. Strieker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 52 638.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 1er avril 1897, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—
1° Dix lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No — borné par l'avenue Caffin, les rues Morales, Flood et Urquhart, désignés sur un plan par J. A. D'Hémécourt, le 4 avril 1870 comme lots numérés 5 à 22 inclusivement. Les dits lots sont contigus et mesurent comme suit: Les lots numérés 5 à 11 inclusivement, mesurent chacun 31 pieds 2 pouces et 2 lignes de front sur la rue Flood, sur 130 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage à un étage contenant quatre chambres, pièces.
2° Deux lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 429, borné par les rues Flood, Mer. lée, l'avenue Caffin et la rue St-Claude, désignés comme lots Nos 11 et 12, mesurant chacun 20 pieds de face sur la rue Flood sur 130 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 12 forme à l'encoignure des rues Flood et Morales.
Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec l'en du vendeur, et privilège sur la dite propriété avec stipulation de portée intérêt aux taux de huit pour cent par an à date de l'adjudication jusqu'au paiement, acte de vente devant contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et habituelles, comme le paiement des honoraires d'avocats, le transfert de la police d'assurances etc; les acquéreurs assumant le paiement de tous les taxes dues et à gêtées pour l'année 1897 en plus de leur prix d'adjudication et déposeront avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John L. Legier, notaire.
4 avril—4 11 18 25—mai 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.
NOUVEAU COTTAGE DOUBLE
A ALGER,
Nos 522 et 524 rue Séguin
Entre les Rues Alix et Eliza
A L'ENCAN.
Succession de Miles T. Sweeney.

No 52,578—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—ALFRED C. GREEN, encanteur. — Bureau 828 rue Commune. — JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Numéros 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé 1890, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Alger, cinquième district de cette ville. Le dit lot est désigné par le No 23 de l'îlet 27 maintenant îlet 84, borné par les rues Seguin, Bernada, Alix et Eliza, mesurant 30 pieds de front sur la rue Seguin sur 104 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 22 et 151 pieds 7 pouces et 9 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 24.
Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un double cottage connu par les Nos 522 et 524 rue Seguin, avec galerie devant, 4 chambre de chaque côté toilette sur cloisons, hangar, citerne, etc.
Conditions de la vente—Comptant ou la moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1897, en plus et au de à du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour Esq., notaire.
4 avril—4 11 18 25—2 6 mai

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété-Cottage Double à Algers,
Nos 331 et 333 Avenue Pelican
Entre les rues Séguin et Bermuda
A L'ENCAN.
Succession de August Brown, Jr.

No 47,868—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 828 rue Commune—JEUDI, 15 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 11 mars 1897, il sera vendu, aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 16, borné par l'avenue Pelican, anciennement rue Peters, et les rues Alix, Bernouda (anciennement Barthélemy) et Seguin. Le dit lot est désigné par le No 8 et mesure en mesure française 31 pieds de face sur l'avenue Pelican, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double connu comme le No 331 et 333 avenue Pélican. Est retiré de la rue, avec galerie devant et trois chambres de chaque côté. Loué $16 00 par mois.
Conditions de la vente—Comptant, ou la moitié ou plus comptant, la balance à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1897, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'encanteur, pardevant Edwin H. Seymour, Esq., notaire.
14 mars—14 21 28—av 4 11 15

50 YEARS' EXPERIENCE.
PATENTS
TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain, free, whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Oldest agency for securing patents in America. We have a Washington office. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the
SCIENTIFIC AMERICAN,
beautifully illustrated, largest circulation of any scientific journal, weekly, terms $3.00 a year; $1.50 six months. Specimen copies and HAND BOOK ON PATENTS free. Address
MUNN & CO.,
361 Broadway, New York.

GOUDRON GUYOT — LIQUEUR STOMACHIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'étiquette, la p. jaune. Dépôt: 6 juin—Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

LOTS SUPERBES
Dans un voisinage s'améliorant rapidement du Deuxième District, près des chars électriques et autres commodités.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—
MERCREDI, le 7 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, entre les rues d'Hercudelet et St-Charles, vis-à-vis de l'Hôtel St-Charles
1° Six certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, étant borné par les rues Bermuse, St-Philippe, Bloud et White, mesurant chacun 29 pieds 1 lignes de face sur la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, le lot No 6 formant l'encoignure des rues White et St Philippe. La rue St Philippe est cavaillée.
2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et étant que le précédent, désignés par les Nos 1 3 4 et 5, et mesurant chacun 31 pieds 7 lignes de face sur la rue White, sur la profondeur irrégulière de 174 pieds à 175 pieds 6 pouces 5 lignes. Pour mesures exactes voyez le plan de D. E. Seghers, daté le 9 mars 1897.
Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un et deux ans par des billets portant une hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement et toutes les autres clauses de sécurités usuelles dans les actes de vente.
Les acquéreurs assumant le paiement des taxes pour l'année 1897, en plus d'un dessous du prix de l'adjudication, et déposeront avec l'encanteur 10 pour cent de leur enchère au moment de la vente pour lier la vente. Acte de vente, pardevant M. V. Déjean, notaire, aux frais des acquéreurs.
dav—à date

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE
Dans l'affaire de Louise Gehlbach,
exécutrice testamentaire, vs
Pauline Gehlbach et als.,
Dossier No 52,126.
Propriété Améliorée
—DANS LES—
Second et Troisième Districts
Sur la rue Esplanade, le Chemin du Bayou, la rue N. Johnson et l'ave. St-Roch.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet, le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, jugement rendu le 18 mars 1897 et signé le 24 mars 1897 dans l'affaire No 52,126, dans l'affaire de Louise Gehlbach, exécutrice testamentaire vs Pauline Gehlbach et als, pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—
Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, le Chemin du Bayou et les rues N. Johnson et N. Prieur et désignés par les lettres A, B, C, D et E, et mesurant comme suit, à savoir:—
A—Mesure Fronts l'encoignure de la rue Nord Johnson et du Chemin du Bayou et mesurant 30 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, 46 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et de face au Chemin du Bayou. 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur et de vers la rue Esplanade et la séparant du lot B, et une première largeur, commençant au Chemin du Bayou sur une ligne oblique courant vers l'Avenue Esplanade, de 33 pieds 7 pouces et 8 lignes, ensuite 41 pieds 2 pouces et 1 ligne parallèle à la rue Johnson, à la ligne du côté près de l'Avenue Esplanade.
Lot B—Forme l'encoignure de l'avenue Esplanade et de la rue N. Johnson, et mesure 42 pieds de face sur la rue Johnson, la même largeur dans le fond, et 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et la même largeur sur l'autre ligne de côté, le tout entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, contenant environ 8 et 10 chambres, et connue comme le No 1936, avenue Esplanade.
Lot C, mesurant trente-quatre pieds, 2 pouces et 7 lignes de face sur l'avenue Esplanade, 39 pieds 8 pouces et 5 lignes de face sur le chemin du Bayou par une profondeur de 51 pieds 9 pouces et 1 ligne partant de l'avenue Esplanade, ensuite une autre profondeur, vers le Chemin du Bayou de 33 pieds 7 pouces et 6 lignes, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Prieur une première profondeur de 62 pieds, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 2 pouces le tout plus ou moins.
Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage, avec 5 chambres de chaque côté, gaz, citerne, etc, rapportant un loyer de $16 par chambre, connue comme le 1923 et 1930 avenue Esplanade. Lot D, mesurant 38 pieds 10 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et 33 pieds 10 pouces 1 ligne de face sur le Chemin du Bayou, par les profondeurs suivantes respectivement 69 pieds, ensuite une seconde profondeur de 82 pieds 2 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot C et sur l'autre ligne le séparant du lot E. Une première profondeur de 65 pieds 10 pouces et ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes.
Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ 8 chambres, et connue comme le No 2,029 Chemin du Bayou.
Lot E—Mesure 32 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 23 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur l'avenue Esplanade par les profondeurs suivantes: 65 pieds 10 pouces sur les lignes de côté vers le lot D. Ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes et 109 pieds 6 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté, vers la rue Prieur.
Les améliorations consistent en un cottage simple contenant environ 4 chambres, et connu comme le No 2023 Chemin du Bayou.
2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans le triangle, borné par l'avenue Esplanade, la rue Johnson et le Chemin du Bayou, lequel mesure 60 pieds 6 pouces et 2 lignes de face sur la rue Johnson, 44 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou 32 pieds de face sur l'Avenue Esplanade, et 44 pieds 2 pouces de largeur dans le fond.
Les améliorations consistent en trois bâtisses en bois rapportant un loyer de $19 par mois et connues comme les Nos 1911 et 1317 rue Johnson.
3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Broad, Colombus et Dorgenois, lequel mesure 61 pieds 3 pouces 1 ligne de face au Chemin du Bayou, 40 pieds de largeur dans le fond et faisant face à la rue Colombus par une première profondeur de 90 pieds 9 pouces et 8 lignes, ensuite une autre profondeur de 40 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Broad, par 152 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Dorgenois.
Les améliorations consistent en un cottage double contenant 4 chambres de chaque côté et connu comme les Numéros 2559 et 2561 Chemin du Bayou rapportant un revenu de $16 par mois.
4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Espagne et Urquhart et l'avenue St-Roch, lequel mesure 35 pieds 9 pouces de face sur l'avenue St-Roch, sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double, en bois, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et connues comme les Nos 1204 et 1206 avenue St-Roch et rapportant un revenu de $14 par mois.
Les mesures sont toutes plus ou moins en mesure américaine.
Termes et Conditions—Le tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1897 en plus de leur enchère et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 mars—21 28—avril 4 11 18 25 26 27

Chemin de fer Louisville et Nashville.
La seule ligne ayant des chars dortoirs sans changement entre la Nouvelle-Orléans et New York. 6 janv—Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.
DEUX LOTS
Rue Touro, enc. Villeré.
Dans l'affaire de la Succession de Egidius Ernst.

No 51,435—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur—Bureau, 234 rue Carondelet.—Le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 30 mars 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Touro, Villeré, Français et N. Robertson, et mesurant chacun 21 pieds 11 pouces de face sur la rue Touro, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, étant les lots Nos un et deux, le lot No un formant l'encoignure des rues Touro et Villeré.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantie par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1897, faisant le dé, et usual de 10 pour cent et payant pour l'acte de vente pardevant Theo. G. Spitzfaden, Esq., notaire.
4 avr—4 11 18 25—mai 2 6.

PAR JAS. A. BRENNAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier, MARDI, 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu par un ordre de Cour dans l'affaire de John Charles Lotz vs ses créanciers, No 51,899—avec les conditions d'une moitié ou plus, ou le tout comptant; le reste s'il y en a, à un et deux ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Zengel, notaire, et les taxes de 1897 seront payées par les acquéreurs de la propriété ci-après décrite.
1° Un certain lot de terre avec les améliorations dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 8 dans l'îlet borné par les rues Rochelbleve, Laharpe, Dorgenois et Turgeonis, mesurant 30' 6" 4" de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 157' 6".
2° Quatre certains lots de terre avec les améliorations dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, D'Abadie et Rochebleve, désignés comme lots 8 à 11, inclusivement, les dits lots se tenant et mesurant ensemble, en pied américain, 120 pieds de face à la rue Aubry, 155 pieds de profondeur du côté près de la rue Dorgenois, sur sur la ligne du fond s'étendant vers la rue Rochebleve de 108' 2", puis sur une ligne s'étendant vers la rue Aubry 12' 8" 4" où elle se réunit sur l'autre ligne de profondeur sur le côté vers la rue Rochebleve qui court à 150' 4" de la rue Aubry, mesure 150' 4" et le dit lot No 8 étant le lot le plus près de la rue Dorgenois, des quatre lots et est à une distance de la rue de 110'.
3° Deux certains lots de terre avec les améliorations dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Lapeyrouse et Rochebleve, désignés comme lots Nos un et deux, lesquels lots se touchent et mesurent chacun en pied américain 30' 6" 4" de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 110', le lot un formant l'encoignure des rues Laharpe et Rochebleve. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt comptant de 20 pour cent du montant de leur adjudication pour lier la vente.
14 mars—14 21 28—avril 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—MARDI 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu par ordre de cour signé par le juge T. C. W. Ellis, le 17 février 1897, dans la succession de Wm A. Hecher, No 52,276, Cour Civile de District, au moitié d'une moitié ou plus, ou le tout comptant, le reste, s'il y en a, à un an portant intérêt de 8 pour cent, garanti par hypothèque, la propriété ci-après décrite:
Deux certains lots de terre avec les améliorations ci-dessus, étant d'une jolie maison à suite bien élevée de la terre et jolies écuries, située dans le Troisième District, l'et borné par les rues Conti, St Louis et Pierce et l'avenue Carrollton, désignés par les Nos 3 et 4 lesquelles lots se touchent et mesurent, en pied américain, comme suit: Le lot No 3 mère trois commence à une distance de 55' 7" de la rue Conti et mesure 27' 7" 4" de face à l'avenue Carrollton 27' 8" 1" de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Conti de 115' 4" 1" et une profondeur de 112' 10" 3" vers la rue St Louis et le lot No 4 mesure 27' 9" 2" de face à l'avenue Carrollton 27' 8" 1" de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Conti qui le divise de 112' 10" 3" sur l'autre côté vers la rue St Louis de 110' 4" 6".
Acte de vente pardevant Zengel et Louis, notaires, 309 rue Camp aux frais de l'acquéreur, et qui doit faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.
7 mars—7 14 21 28—avril 4 13

PAR JOHN J. CASTELL.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de M. A. Sabatier.
No 50,541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur—Bureau 144 rue Carondelet, près Commune—Le MERCREDI, 7 avril 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 225, 227 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 février 1897, dans et pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, privilèges et dépendances à lui appartenant, situé dans la continuation de la ville de Sidell, dans la paroisse St Tammany, dans cet Etat, d'après le plan et l'arpentage de J. J. Francfield de la même paroisse, désigné comme lot No 25, comprenant 14 ares inclusivement, borné au nord par la rue Robelle, au sud par Brakfield, à l'est par Vinet's La Agricultural Co, à l'ouest par la rue Troisième.
Le dit lot faisant partie d'une grande étendue de terre connue comme la section No 10 du comté 9, range sud 14, Est Greensburg, district de la Louisiane.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, avec 8 pour cent d'intérêt par an. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication pour lier la vente et sera à payer les taxes de